



Cher-e-s concitoyen-ne-s,

F T
E
O i i
L L
E i
E E
i i i
i i
i F
I C FIC L C P T C P T F F
i i F
i N O E
i T i C
T i L
i
C
i C P T FIC E
E i T i D i i
T i P
: N i L

Je vous demande aussi de respecter scrupuleusement les consignes qui seront données. Nous ne traiterons pas les demandes en dehors de ces consignes et des périodes qui vous seront précisées.

De plus, comme l'a indiqué le Premier Ministre lors de son allocution devant l'Assemblée nationale, les particuliers sont invités à se confectionner eux-mêmes des masques, dans les conditions recommandées par l'AFNOR ([https://www.afnor.org/actualites/coronavirus-telecharge -le-modele-de-masque-barriere/](https://www.afnor.org/actualites/coronavirus-telecharge-le-modele-de-masque-barriere/)). Une rubrique sur les masques grand public, permettant de diffuser des contenus pédagogiques, est également en ligne sur le site du gouvernement à l'adresse : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/masquesgrand-public>

A propos maintenant de la reprise des écoles, là aussi ce qui doit prévaloir c'est la sécurité sanitaire des enfants, des personnels de l'éducation nationale, de la communauté de communes et de la commune. **Nous anticipons la reprise mais si et seulement si les conditions sanitaires sont remplies. Il en va de la sécurité de tous.** Si tel est le cas, les écoles ouvriront le 11 mai 2020 pour les personnels et le 14 mai 2020 pour une partie des élèves des écoles maternelle et élémentaire. Un guide sanitaire vient juste de nous être transmis. Il est actuellement à l'étude afin d'analyser les préconisations et leur mise en œuvre.

Dans tous les cas, cette rentrée sera très progressive et je peux déjà vous annoncer qu'elle ne sera pas immédiatement effective pour toutes les classes. Nous travaillons en étroite collaboration avec les directrices des écoles et l'inspection de l'éducation nationale pour trouver les meilleures solutions. Les informations nous arrivent au compte-goutte et nous avons encore énormément de questionnements restés, pour l'instant, sans réponse y compris sur le fonctionnement du périscolaire pour lequel nous n'avons pas d'informations. Nous ferons le maximum pour ouvrir les écoles mais encore une fois si et seulement si les garanties sanitaires sont assurées. Nous communiquerons les informations de reprise, dès qu'elles seront valides et probablement assez tardivement, **uniquement** via l'application illiwap et le site internet. Un conseil d'école sera organisé très prochainement en visioconférence pour évoquer le fonctionnement des écoles avec les parents d'élèves élus.

Concernant les principales décisions actées en conseil municipal, je vous invite à lire le compte-rendu du conseil municipal que vous retrouverez sur le site internet. Elles concernent l'école de musique, les activités communales, le budget et les investissements, le désendettement de la commune, les commerces ainsi que les conséquences de cette crise sanitaire pour notre village.

De plus, les services communaux à la population (mairie, bibliothèque, école de musique,...) verront leur fonctionnement adapté. Nous vous ferons part sur le site internet et sur illiwap des modalités qui sont en cours de définition. Je vous rappelle aussi que l'adresse urgence.administrative@thoreyenplaine.fr est mise à votre disposition. Je vous invite également à privilégier le mail mairie@thoreyenplaine.fr pour toute demande spécifique ou à téléphoner à la mairie lors de l'accueil au public.

Au sujet de la cérémonie du 8 mai, cette cérémonie nationale de grandes traditions m'est chère comme à beaucoup de citoyens. Nous devons cette année célébrer le 75ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. Les conditions du confinement ne permettent pas un hommage public. Cependant, j'ai décidé, en accord avec les consignes préfectorales, de maintenir une cérémonie sous un format limité à 5 personnes représentant du conseil municipal et du conseiller défense et dans le strict respect des barrières sociales. Je vous invite le 8 mai **chez vous**, à penser à tous ceux qui se sont battus pour notre liberté et à votre façon à leur rendre hommage.

Enfin, je profite de cet édit pour insister à nouveau sur **l'installation de l'application illiwap** sur vos téléphones mobiles. De nombreux citoyens sont déjà abonnés mais nous pouvons/devons mieux faire. En effet, dans les situations d'instantanéité et d'immédiateté, elle est la meilleure solution pour vous avertir en temps réel des décisions et de l'actualité de notre commune. L'application est entièrement gratuite, sans inscription et sans aucune publicité. Elle est disponible sur IOS et Android. **Pour les citoyens qui n'ont pas accès ou qui ne maîtrise pas le numérique, je vous prie de bien vouloir téléphoner à la Mairie (03.80.79.12.79) pendant les heures d'ouverture au public afin de vous faire référencer et nous permettre de continuer à vous informer par d'autres moyens en cas d'urgence.**

Pour conclure, vous pouvez compter sur ma détermination et celle du conseil municipal à trouver les meilleures solutions d'une reprise de la vie sociale, communale et économique. Mais cette reprise ne se fera pas sans garantie de votre sécurité qui reste ma seule et unique préoccupation.

Bien fidèlement,

Gilles BRACHOTTE
Maire de Thorey en Plaine